

LES OCCASIONS. LES DEUX DASHONS européens du secret bancaire - qui jouissent d'un droit de veto - conditionnent en effet leur aval à un changement de régime européen à une «harmonisation» avec les pays tiers, a dit la ministre autrichienne des Finances, Maria Fekter. L'Autriche n'est pas prête

diplomatique. Ce qui déplait à la Commission. «Nous ne pouvons pas - nous ne devons pas - rendre nos progrès au sein de l'Union européenne dépendants de nos progrès avec les pays tiers», a regretté le commissaire européen à la Fiscalité, Algirdas Semeta.

Le sujet sera au menu des chefs

trouvé à l'Ecofin le 14 mai, il sera trouvé une semaine plus tard à la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement», avait indiqué dimanche dernier le chancelier autrichien, Werner Faymann.

Cependant, Berne a déjà mis en place un autre verrou: un consensus international sur l'échange

sur Berne. Le traitement de l'épargne déjà placée n'est pas du tout résolu et n'entre pas dans le mandat de négociation de la Commission. Or, la liquidation du passé reste un enjeu important pour la place financière suisse, car de lui dépend la sécurité juridique de la clientèle existante des banques.

plomate. Les Européens et les Américains ont indiqué dès la semaine dernière qu'ils se ralliaient au Brésilien.

«J'ai travaillé pour cette organisation depuis quinze ans. Je l'ai

succéder à Genève au Supachai Panitchpa secrétaire général U rence des Nations U commerce et le dév (CNUCED). ATS

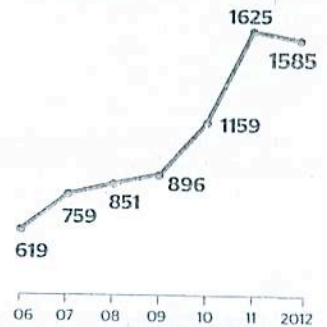
Moins de dénonciations pour blanchiment en 2012

La valeur patrimoniale suspecte a dépassé les 3 milliards de francs en Suisse l'année dernière

Tableaux dissimulés, bijoux volés, maison close, pot-de-vin ou falsification de documents, les tentatives de blanchiments révèlent toujours des histoires romanesques. En 2012, la valeur patrimoniale suspecte a atteint 3,150 milliards de francs en Suisse, en baisse de 4% par rapport à l'année précédente. Ce montant comprend les dénonciations adressées au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), une agence de la police fédérale, par les intermédiaires financiers, soit les banques, les sociétés de transferts de fonds, les fiduciaires et les gestionnaires de fortune. Sur les 1585 «communications», six ont généré un volume

Nombre record de soupçons de blanchiment

Communications reçues pendant les 7 dernières années



GL SOURCE: BUREAU DE COMMUNICATION EN MATIERE DE BLANCHIMENT D'ARGENT.

de 1,44 milliard. Trois concernaient un soupçon de détournement de fonds publics étrangers, deux des infractions présumées de faux dans les titres et d'escro-

querie, la dernière touchait une organisation criminelle présumée active en Asie. Pour Julien Blanc, avocat et président de l'Association romande des intermédiaires financiers (ARIF): «La MROS est la seule autorité qui soit aussi transparente dans le monde entier. Cela prouve, en dépit de critiques, que le système fonctionne bien en Suisse.»

Ces trois dernières années, le nombre de communication a fortement augmenté. Cette explosion trouve son explication dans la connaissance acquise par les intermédiaires financiers, comme l'explique Julien Blanc: «Les structures pour blanchir de l'argent sont devenues de plus en plus complexes. La valise remplie d'argent n'existe plus. Les intermédiaires sont dans le même temps mieux formés, aguerris à la compréhension de structures complexes. Ils sont aussi devenus plus méfiants.»

La Loi sur le blanchiment (LBA) impose aux professionnels financiers un devoir de diligence. Ainsi en cas de soupçons, ils doivent en informer le MROS et bloquer l'argent de leur client durant cinq jours sans l'en avertir. Passé ce délai, sans réponse des autorités, l'argent est libéré, sinon une procédure pénale est déclenchée.

Le Canton de Zurich est celui qui enregistre le plus grand nombre de «communications», plus de 700, suivi par Genève qui en compte plus de 250. Les banques sont les plus importants pourvoyeurs de «communications», viennent ensuite les sociétés de transfert de fonds, les fiduciaires, les gérants de fortune et, de façon plus surprenante, les casinos. Les informations externes sont à l'origine de deux tiers des «communications» de soupçons, notamment grâce aux médias. **Frédéric Vormus**

Une société lausannoise sous enquête pénale

Selon une information du «Temps», le fournisseur de produits financiers Premier Investment est la cible d'une instruction pénale

Visiblement ça sent le soufre chez Premier Investment, un fournisseur lausannois de produits financiers. Selon des informations publiées hier par *Le Temps*, suite à une dénonciation et une enquête de la brigade financière du Canton de Vaud, l'entreprise est sous le coup d'une instruction pénale ouverte au deuxième semestre de l'année dernière par le procureur Daniel Stoll.

La principale source de mécontentement concernerait l'un des produits proposés par Premier Investment. Appelé Arka Trader et orienté vers une stratégie de *spread betting* (qui tente de deviner si les marchés seront haus-

aurait fait perdre d quelque 80% des clientèle vaudoise. Les li de ce produit étaient «indiqués et détaillés cumentation signée j tèle», a affirmé hier quotidien romand Ka le CEO de Premier In

Pour une société q investir sur de l'immo et des entreprises de Arka Trader avec son Grande-Bretagne et sa Internet au Costa Ric geur. Cette situation i en tout cas le manque de l'autorité fédéra veillance des marché puisque comme l'a e *Temps* Kastriot Gashi « un produit financier fai

Au dire d'un ex-e Premier Investment la somme de 4 m francs, la boîte crou les dettes. **O.M.**

Contrôle qualité

Tribune de Genève 15/05/2013